

Page 1-Mot du maire

Page 2 à Page 5

La commune face  
au Covid-19

Page 6-les nouvelles  
vannes à Monteaux  
et le 8 mai à huis clos

Page 7-Le compte  
administratif et les  
taux d'imposition

Page 8-Hommage à Mme  
ROL TANGUY

Ancré dans mon passé  
confiant dans l'avenir



# MONTEAUX

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Notre pays traverse une crise sanitaire et économique sans précédent.

Durant cette période très difficile, mon Conseil Municipal et moi-même sommes tous mobilisés.

Tout d'abord, les résultats des élections municipales ont été suspendus.

Le 2ème tour doit avoir lieu le 28 juin.

Nos actions menées depuis le 1<sup>er</sup> jour de cette pandémie :

- Une lettre a été adressée à tous les habitants et distribuée par les élus dans les boîtes aux lettres pour informer des nombreuses démarches effectuées pour rendre la vie plus acceptable aux personnes en difficulté et dont la santé est fragile ainsi que ceux ayant plus de 75 ans. Beaucoup de services proposés leurs ont été rendus. Des masques chirurgicaux leurs ont été donnés selon l'attribution bien inférieure à ma commande.
- Nous avons équipé nos commerces de plexiglas fournis par le Conseil Départemental sur notre demande ainsi que des masques.
- 1 000 masques homologués payés par la commune ont été achetés et distribués.
- Sur ma demande, la poste a été ré-ouverte dès le 23 avril les mercredis, jeudis, vendredis de 9h à 12h .
- Une réunion préparatoire de la rentrée des classes a été organisée à Monteaux le 27 avril en présence du maire de Mesland et du maire-délégué de Veuves, de la présidente du SIVOS, des directrices des écoles de Monteaux et de Mesland, et des représentants des parents d'élèves des deux communes.

Vous retrouverez ci-après plus en détail ces actions.

Il était inimaginable que le 8 mai ne soit pas célébré en mémoire de ceux qui ont donné leur vie, il y a 75 ans pour servir la France. Cette cérémonie s'est tenue à huis clos avec les porte-drapeaux et les élus volontaires. Une gerbe a été déposée.

Ce même jour, j'ai appris en début d'après-midi, le décès de Madame Cécile ROL-TANGUY, grande figure de la Résistance (voir hommage en page 8).

Je remercie mon Conseil Municipal de leur implication au service des habitants de la Commune. Merci également au personnel administratif pour avoir assuré le meilleur fonctionnement possible. Félicitation particulièrement à Mathias COUTON qui a assuré seul l'entretien du domaine communal.

Je remercie également les généreux donateurs pour les masques et les gels hydro-alcooliques au profit des habitants. Un grand merci à ces travailleurs de l'ombre qui se sont proposés, dès le premier jour, pour la confection des masques en tissu qui ont été distribués aux Monthéobaldiens et Monthéobaldiennes.

Je profite de cette occasion pour souligner ma très grande reconnaissance et admiration à tout le personnel médical au service des malades de notre commune qui sont en première ligne face à ce virus dévastateur.

Mon engagement est total depuis le premier jour de cette pandémie, il ne saurait être démenti ou entaché par des critiques sans intérêt.

Yves LEHOUELLEUR

# LA COMMUNE FACE AU COVID-19

Dès le 5 mars 2020, les élections municipales du 15 mars (1er tour) n'ayant pas été reportées par le Gouvernement, le maire et le conseil municipal conscients de l'importance des risques de contagions du virus, avaient décidé de transférer les opérations de vote dans la salle Abbé Pilté afin d'organiser un cheminement sanitaire. En effet, cette organisation assurait des conditions optimales pour les votants et les assesseurs, du gel et du savon étant disponibles à l'entrée et à la sortie du bureau de vote.

Lorsque le 16 mars, le confinement a été décrété, la commune s'est investie, dès le 17 mars, pour mettre en place des actions au service des personnes vulnérables, des commerçants, de la MARPA, de la population et des écoles.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ◆ Distribution d'un document d'information « Plan d'action Covid-19 » dans chaque boîte à lettres rappelant les numéros de téléphone de la mairie, du maire et des adjoints ainsi que l'importance des gestes barrière ;
- ◆ Mise à jour régulière du site Internet de la commune « Monteaux.fr » qui a largement contribué à maintenir la population informée ;
- ◆ L'appel à coudre des masques du Conseil Départemental relayé par la mairie a été entendu par plusieurs couturières bénévoles de Monteaux ;
- ◆ La mairie a œuvré pour une réouverture anticipée de l'agence postale dès le 23 avril.

## SOUTIEN AUX PERSONNES VULNÉRABLES OU FRAGILES

- ◆ Des conseillers municipaux ont recensé, appelé et rencontré régulièrement les personnes âgées isolées ou vulnérables. Différents services ont été rendus à cette occasion comme l'installation de l'application Whatsapp pour communiquer en vidéo avec sa famille éloignée, le réglage de téléviseurs ou encore la communication d'informations sur l'emploi à domicile et le CESU...
- ◆ Dès réception des premiers masques chirurgicaux, une première distribution a été réalisée le 27 avril en direction des personnes de plus de 75 ans ainsi qu'aux commerçants et au personnel en respectant les gestes barrières.



## SOUTIEN AUX COMMERCES

- ◆ Un service de livraison de courses par l'employé municipal a été organisé ;
- ◆ Des attestations de déplacement imprimées par la mairie ont été mises à disposition à la mairie et dans les commerces pour les personnes ne pouvant les imprimer ;
- ◆ La mairie a communiqué la liste des commerces auprès du Conseil Départemental pour qu'ils soient équipés de vitre de protection en plexiglass. Dès leur réception, l'installation a été faite .

# LA COMMUNE FACE AU COVID-19 (suite)

## SOUTIEN A LA MARPA

- ♦ La mairie a apporté un soutien logistique à la MARPA en relayant un appel aux habitants solidaires qui ont répondu en nombre, souvent discrètement, pour du renfort ou des dons de masques et de gel désinfectant et notamment de la part de la société INNOTHERA, de Chouzy sur Cisse.
- ♦ Elle s'est assurée auprès des services de l'ARS et du Conseil Départemental que l'approvisionnement hebdomadaire en éléments de protection était assuré ;
- ♦ Un Barnum et des barrières ont été mis à disposition pour permettre la rencontre des familles avec les pensionnaires en toute sécurité.



## SOUTIEN A LA POPULATION

- ♦ Des portages de repas à domicile ont été mis en place en collaboration avec Agglopolys ;
- ♦ L'agence postale communale étant fermée, des dépannages financiers ont été organisés en collaboration avec la Banque Postale et le facteur .
- ♦ Il a été rappelé l'existence du service de transport à la demande RESAGO ;
- ♦ Une commande de 1000 masques lavables a été effectuée dès le mois d'avril pour nos concitoyens.
- ♦ La livraison a été effectuée le 24 mai dernier, la distribution a commencé aussitôt.

## SIVOS : LES ÉCOLES RÉ-OUVERTES PARTIELLEMENT

- ♦ Le 12 mars, nos écoles ont fermé, seuls 4 enfants de personnel soignant ont été accueillis. L'enseignement à distance a été mis en place. Chaque jour, les professeurs des écoles ont adressé les cours à faire à la maison et les parents sont devenus « des enseignants ».
- ♦ Suite à la demande de ré-ouverture des classes faite par le Ministre de l'Education Nationale, M Jean-Michel BLANQUER au 11 mai, une réunion a été organisée à la demande du Maire, le 27 avril, en présence des maires de Mesland et Veuves, la présidente et les délégués du SIVOS, les directrices des écoles de Monteaux et Mesland et les représentants des parents d'élèves, pour connaître le sentiment de chacun et recueillir leurs observations quant à la possibilité de rouvrir les écoles. Mme DENIS, présidente du SIVOS a exposé le protocole sanitaire décrit sur 63 pages devant être mis en place. A l'issue de cette réunion, à l'unanimité, la ré-ouverture ne semblait pas possible.
- ♦ Lors de la réunion du 7 mai, après de nouvelles concertations, il a été décidé, avec l'accord des maires de Mesland et Veuves, de la présidente du SIVOS et des directrices des écoles, que seule l'école de Monteaux (école primaire) serait ré-ouverte avec un accueil très restreint du nombre d'élèves. Le protocole sanitaire strict imposé par l'éducation nationale a été mis en place (respect des gestes barrières, désinfection des locaux et des matériels plusieurs fois par jour....) par les directrices d'école et la présidente du SIVOS. La commune a mis à la disposition des écoles l'employé technique de la commune afin de vider les classes des bureaux des élèves non accueillis.
- ♦ La mise en place de ce protocole strict a permis la ré-ouverture de l'école primaire de Monteaux le jeudi 14 mai, l'école maternelle restant fermée. En effet, pour mettre en place ce protocole et afin de respecter toutes les consignes et d'assurer la sécurité des élèves, l'ensemble des personnels du SIVOS a été déployé sur l'école de Monteaux, les moyens humains et matériels étant insuffisants pour rouvrir les 2 écoles..
- ♦ Le 14 mai, l'école de Monteaux a ré-ouvert, toutes les consignes ont été mises en place. 28 élèves devaient être accueillis mais le 14 mai seuls 23 élèves sont revenus à l'école.



La classe de CP  
avec  
Mme CHAUVIN



Le marquage devant l'école

# LA COMMUNE FACE AU COVID-19

## DES MASQUES À LA DISPOSITION DES HABITANTS

Dès le 17 avril le maire et son équipe ont cherché à équiper la commune en masques, pour protéger les personnes âgées et celles qui étaient vulnérables, d'abord, puis les habitants..

C'est l'association des Maires de France de Loir-et-Cher, présidée par Catherine Lhéritier qui tout de suite a promis 400 masques chirurgicaux à notre commune. 200, dans un premier temps, ont été distribués par des conseillers municipaux aux personnes concernées par le protocole de mars 2020, ainsi qu'aux commerçants. Un second envoi a été remis aux commerçants, personnels municipaux et aux conseillers en contact avec le public, notamment



Le maire a obtenu confirmation de sa commande, sur les crédits municipaux, de 1000 masques, pour que chaque habitant de Monteaux en possède au moins un. La tension chez les fabricants aboutira à une livraison promise pour fin mai, toutefois, à partir du lundi 25 mai, les masques en tissus seront disponibles en mairie aux heures habituelles d'ouvertures aux habitants de la commune. Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une seule personne par famille peut venir les récupérer. Pour les personnes à mobilité réduite et / ou de plus de 75 ans, les masques leur seront distribués à domicile.

## LES COUTURIÈRES DE MONTEAUX LUTTENT AUSSI CONTRE LE VIRUS

En attendant la livraison par le Conseil départemental d'un masque en tissu pour chaque habitant de Loir-et-Cher, de nombreux habitants de notre commune ont spontanément fabriqué des masques type AFNOR, assurant ainsi une réelle qualité et sécurité (2 types de masques ont été choisis par les bénévoles).

Pour assurer une égalité de traitement sur leur attribution, ils ont été déposés à la mairie, qui s'est chargée de les distribuer selon les besoins prioritaires, dès le 14 mai. Bien entendu, les plus chaleureux remerciements leur ont été adressés.



La municipalité rappelle que tous les masques ont été donnés gratuitement, soit de la main à la main, soit déposés dans les boîtes aux lettres, et ce sous enveloppe.



## LA MARPA S'ADAPTE AU CHOC SANITAIRE

- ◆ Dès le début de cette pandémie, la première action a été de **sécuriser et protéger** au maximum ses 20 résidents et ses employées. Aussi Mme Lubineau, responsable gestionnaire, a fait respecter de strictes mesures sanitaires pour les intervenants extérieurs, infirmières et aide-ménagères. C'est donc, avant le confinement obligatoire, que les visites des familles ont été supprimées et depuis le confinement officiel, les résidents demeurent dans leur appartement, le personnel leur apportant leur plateau-repas dans leur appartement. La cellule de crise (trois bénévoles du conseil d'administration et une représentante du personnel), animée par la responsable, adapte en temps réel les mesures sanitaires imposées par les autorités (Plan bleu).



- ◆ Bien implantée depuis 28 ans dans la commune, située au cœur du village, grâce à sa bonne image, **la MARPA bénéficie de la solidarité** des habitants et au-delà. **Les enfants** se sont très vite manifestés. Les élèves de l'école maternelle de Mesland ont réalisé un journal à l'initiative de leur institutrice Justine, et d'autres dessins ont été apportés par des enfants de Monteaux, très appréciés. **Des dons** sont venus renforcer les moyens: le département chargé des personnes âgées, la Mutualité sociale agricole, l'usine INNOTHERA de Chouzy-sur-Cisse et les nombreux dons anonymes déposés devant l'entrée. Enfin, elle n'est pas isolée grâce au **bénévolat**.



- ◆ Dès le départ, des salariés obligés de s'absenter, ont été remplacés par les bénévoles de la cellule de crise qui ont assuré des astreintes de nuit à tour de rôle pour soulager les personnels. Par ailleurs, des habitantes de la commune se sont manifestées à la suite de l'appel à la solidarité, lancé par la Marpa et relayé par la Mairie. Quand le besoin se présentera, il sera alors fait appel à elles pour soutenir l'équipe professionnelle.

- ◆ **La visite des familles** est assurée grâce au prêt par le maire du **matériel communal** (mini-barnum vert et barrières de sécurité). La cellule de crise consciente de l'isolement des résidents, dès l'autorisation gouvernementale, a permis des rencontres dans le jardin, sans aucun contact, « ne voulant pas introduire le loup dans la bergerie » auprès de personnes fragilisées.

Si cette organisation a été possible comme le répète Danièle Rois, sa Présidente, c'est « *grâce aux personnels fidèles au poste et motivés malgré la crainte qui les atteint parfois, à la responsable qui gère au quotidien l'établissement avec calme, lucidité et ténacité, avec l'aide incontournable des membres bénévoles de la cellule de crise, au cœur sur la main, et à la Mairie attentive, lui permettant de garder le cap de la sécurité sanitaire et d'avancer pas à pas, au jour le jour, avec comme fil conducteur le sens de l'Humain* ».

## DEPUIS LE 12 MARS, LA GYM AUTREMENT !



Le confinement nous a conduit à arrêter toute activité sportive dans la salle associative.

Aussi, durant le confinement, l'association de gym a pu poursuivre ses cours de façon virtuelle. En effet, William, notre animateur a réalisé chaque semaine des vidéos (gym, renforcement musculaire, abdos-fessiers, cardio, stretching, L I A...) qu'il m'a transmis afin que je les fasse suivre à toutes nos adhérentes (gym et sh'bam).

Celles-ci ont été touchées par le travail de William.

Depuis le 14/05/2020, nous avons pu reprendre sur le parking de la salle associative une partie de nos activités.

Conformément aux recommandations gouvernementales, nous avons mis en place, tous les jeudis, un cours de sh'bam, avec 2 créneaux horaires, pour des groupes de 9 adhérentes.

Cette initiative a été très appréciée.

Encore un grand merci à William tout son travail et son enthousiasme.

Dominique SILVESTRE, présidente de l'association



## **REMERCIEMENTS**

La commune tient à renouveler tous ses remerciements aux personnes qui ont œuvré à ses côtés bénévolement, quotidiennement et discrètement pour la réalisation d'actes assurant la sécurité sanitaire et les services à la personne au profit des habitants de la commune et à la société EUROCOATINGS de MER d'avoir donné de la solution hydro alcoolique qui lui a été remise par M E BIZIEUX.

## DE NOUVELLES VANNES À MONTEAUX



Les vannes actuelles vétustes vont être automatisées par le Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse (SMBC). Leur ouverture et fermeture se feront automatiquement et non plus par une clé dont disposait la commune.

En effet, la commune qui n'a plus la compétence de la gestion de la Cisse et de ses ouvrages a donné son accord pour que le Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse (SMBC) remplace les vannes existantes à panneaux en bois par des vannes autobasculantes en inox.

C'est en 2012 que le Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse a été créé suite au regroupement des 5 syndicats gérant la Cisse et ses affluents sur les 2 départements de Loir et Cher et d'Indre et Loire. Il a pour mission, entre autres, de protéger les habitants contre les inondations, de préserver et de restaurer la Cisse.

Le coût des travaux s'élève à environ 36 500 €. Ils ont été programmés lors du conseil syndical du 3 juillet 2019, la réalisation des travaux étant prévue début 2020.

Cependant, la pandémie du covid-19 a conduit à retarder ces travaux qui seront donc entrepris à partir du 16 juin 2020 par la SMBC.



## Le 8 MAI 2020 à Huis clos

En application des directives gouvernementales, le préfet de Loir-et-Cher avait demandé que, si une cérémonie était retenue, celle-ci s'effectue à huis-clos, non ouverte au public donc.

Mais, « *Comment imaginer de ne pas faire une cérémonie en ce jour du 8 mai !* » a précisé le maire dans son allocution.

Aussi seuls 2 porte-drapeaux et les élus municipaux volontaires ont rendu hommage à l'occasion de la commémoration de la victoire de 1945, aucune invitation n'ayant été adressée en raison de la crise sanitaire.

La cérémonie avec dépôt de gerbe s'est donc déroulée en comité restreint devant le monument aux mort, « *les élus présents étant fiers de représenter l'ensemble de la population confinée.* ».

Le maire a fait des éloges sur le dévouement exceptionnel des personnels de santé, comme ceux des services à la personne notamment. A sa demande des applaudissements nourris ont été partagés.



## LE COMITÉ DES FETES : DERNIÈRE MINUTE

Le rallye vélo et La Brocante 2020 sont annulées

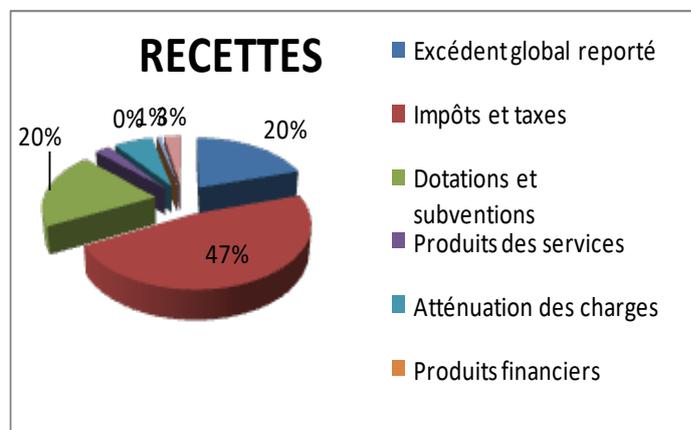
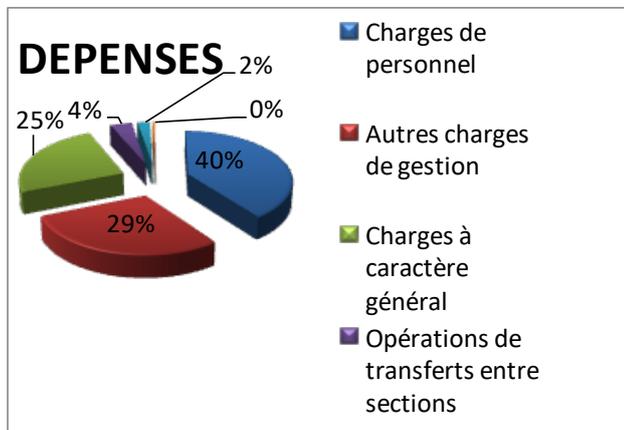
# COMPTE ADMINISTRATIF 2019

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019

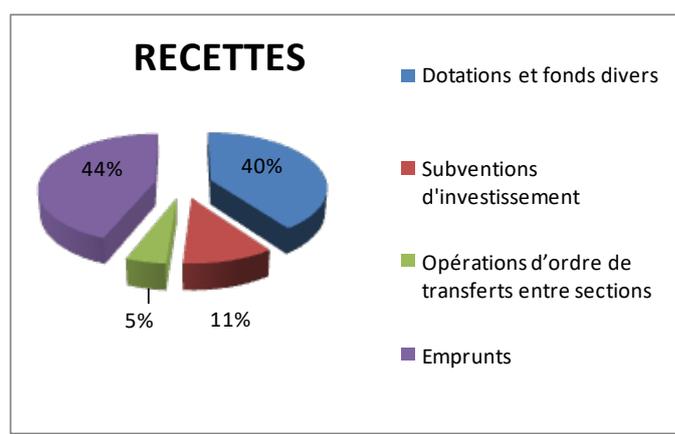
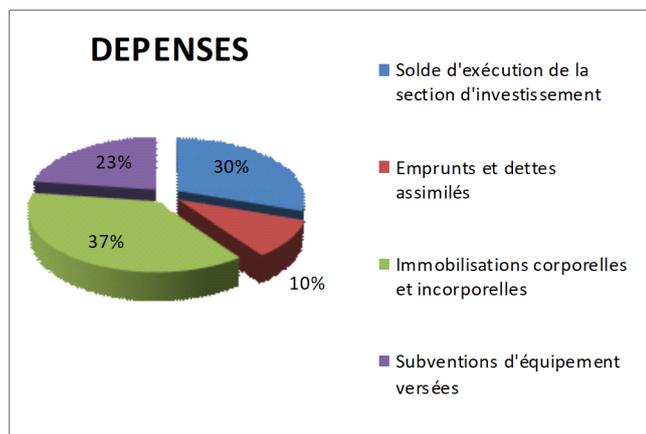
Le compte administratif représente la situation budgétaire de la commune pour l'année 2019. Il est constitué par la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Le compte administratif équilibré, validé par le Trésorier des Finances Publiques de BLOIS, présenté lors de la session du conseil municipal du 20/02/2020 a été voté à l'unanimité.

**Le budget de fonctionnement s'est équilibré à 708 303 € dont 274 265 € d'excédent à reporter sur 2020**



**Le budget d'investissement s'est équilibré à 340 875 € dont 863 € d'excédent à reporter sur 2020**



**A la clôture de l'exercice 2019, le solde d'excédent à reporter sur 2020 s'élève à 275 128 €. Les finances de la commune sont saines, comme l'a rappelé le trésorier principal de Blois, lors du dernier conseil municipal.**

## Les taux d'imposition communaux et intercommunaux

### 1) Taxes perçues au profit de la commune

Année	2020	2019	2018	2017	2016
Taxe d'habitation	16,61%	16,61%	16,61%	16,61%	16,61%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	27,00%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	55,00%	55,00%	55,00%	55,00%	60,00%

### 2) Taxes perçues au profit d'Agglopolys

Les taux intercommunaux votés par Agglopolys pour la commune de Monteaux pour 2020 restent inchangés .

- ◆ Taux de la taxe additionnelle à la taxe d'habitation : 9,57%
- ◆ Taux de la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2,33 %
- ◆ Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 10,67 % (taux unique pour toutes les communes)
- ◆ Le taux de la CFE (Contribution Foncière des Entreprises) s'élève à 25.46%.

# HOMMAGE MILITAIRE À MADAME CÉCILE ROL-TANGUY



C'est à la fin de la cérémonie du 8 mai 2020, que le maire a appris le décès à 101 ans à Monteaux de Mme Cécile ROL-TANGUY. Le lien entre le 8 mai 1945 et le 8 mai 2020 marquera encore plus l'histoire du 75ème anniversaire dans notre commune. Vous avez été aussitôt averti par notre site communal.

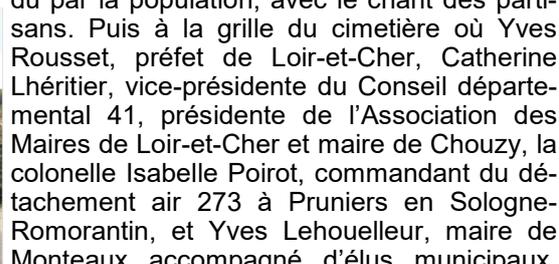


Mme Cécile ROL-TANGUY fut une authentique résistante, « elle fut de celles qui se levèrent avant l'aube », lieutenant FFI des Forces Françaises de l'Intérieur, grand officier de la Légion d'honneur, croix du combattant volontaire de la Résistance, Grand'croix dans l'Ordre national du Mérite, Présidente de l'ANAACR (Association nationale des anciens combattants de la Résistance), Présidente d'honneur de l'AVER/ACER ( Amicale des volontaires en Espagne républicaine et Amis des combattants en Espagne républicaine, Présidente d'honneur de l'Association Ambroise-Croizat\*, notamment.

Elle a rejoint, le 12 mai 2020 dans le cimetière communal, son époux le colonel Henri ROL-TANGUY, décédé en 2002, chef militaire de l'insurrection parisienne d'août 1944, Grand'croix de la Légion d'honneur et compagnon de la Libération.

En 3 étapes, le Loir-et-Cher lui a rendu un hommage républicain :

- à **Blois**, d'abord place Henri ROL-TANGUY, la dépouille a été saluée par le PCF et les organisations syndicales, puis, place de la Résistance, le maire de Blois et les associations mémorielles patriotiques ont fait retentir la Marseillaise ;
- à **Onzain**, bref arrêt à Écure, les élus et la population dans le respect des gestes barrières, ont pu se recueillir lors du passage du convoi ;
- à **Monteaux**, d'abord, un groupe d'habitants ont applaudi au passage du convoi funèbre place Bernard de Montebise. Un hommage lui a été rendu par la population, avec le chant des partisans. Puis à la grille du cimetière où Yves Rousset, préfet de Loir-et-Cher, Catherine Lhéritier, vice-présidente du Conseil départemental 41, présidente de l'Association des Maires de Loir-et-Cher et maire de Chouzy, la colonelle Isabelle Poirot, commandant du détachement air 273 à Pruniers en Sologne-Romorantin, et Yves Lehouelleur, maire de Monteaux accompagné d'élus municipaux, ont accueilli le cercueil drapé aux couleurs de la France, suivi par la famille et des amis.



Lors du cheminement de son domicile au cimetière les honneurs militaires lui ont été rendu par un détachement de la base aérienne 273.

Les plus sincères condoléances ont été adressées à leurs enfants et membres de leur famille. Les obsèques dans le cimetière se sont déroulées dans la plus stricte intimité familiale.

Vous pourrez vous reporter aux bulletins municipaux de janvier 2015, 2018 et 2020 pour mieux suivre cette famille très attachée à notre Commune, entrée dans l'Histoire



\*L'ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT est un acteur de l'action sociale française, née du syndicalisme CGT de la métallurgie. « nous sommes le fruit de ceux qui ont conquis des droits pour que les femmes et les hommes prennent leurs places, toute leur place, dans la société ; notamment en matière de réponse aux attentes des femmes à chaque étape de leur vie et aux besoins de réinsertion professionnelle des salariés en situation de handicap. »

**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES**  
24 rue de la Vallée— 41150 MONTEAUX



**VAL DE LOIRE**  
PATRIMOINE MONDIAL



Directeur de publication Yves Lehouelleur  
Rédaction : Commission de la communication  
Photos © JL Rois

Site : [monteaux.fr](http://monteaux.fr)  
Téléphone : 02 54 70 22 28  
Télécopie : 02 54 70 26 41  
Messagerie : [mairie@monteaux.fr](mailto:mairie@monteaux.fr)